



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	1 <sup>er</sup>
Nom de site	LA PETITE TRUANDERIE	Numéro	25142U5
Adresse du site	8-10, rue Mondétour	Hauteur	R+9 (29,94 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Activation du 1800 MHz dans la 4G sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	non		

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2012
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	25/01/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	25/03/2018

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur cet immeuble.
Détail du projet	Ce projet concerne l'activation de la fréquence 1800 MHz dans la 4G d'un site existant en 2G/3G/4G sans modification des antennes existantes (fréquences 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 15°, 160° et 260°.
Tilts (degrés)	Entre 9° et 11°

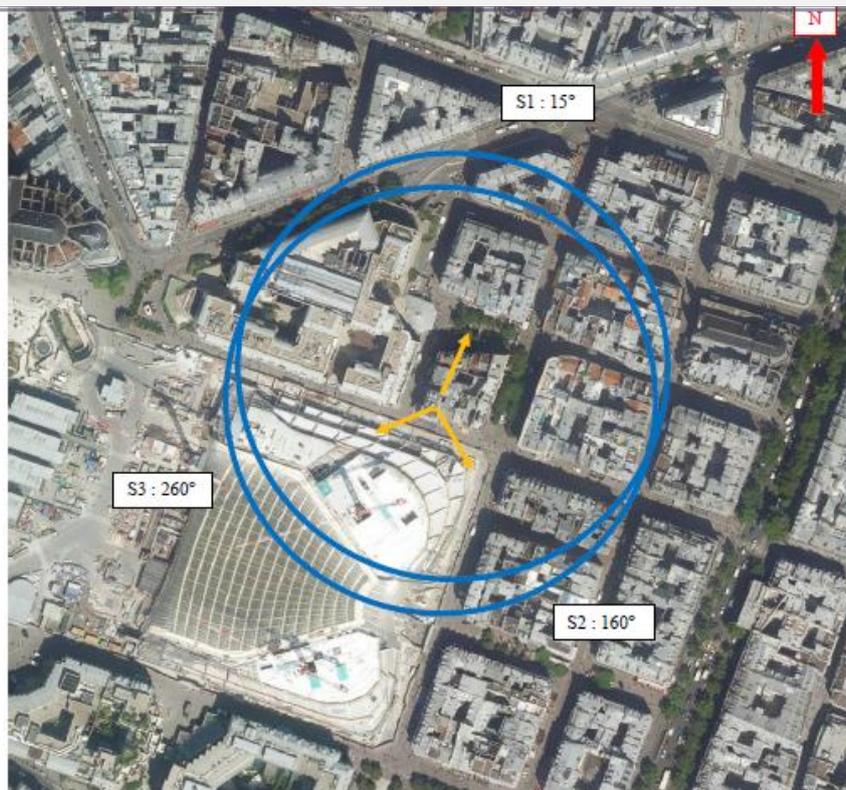
#### Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet consiste à installer des nouvelles cartes électroniques dans les armoires techniques et ne prévoit aucune modification sur les antennes existantes.
Zone technique	Les armoires techniques sont installées au deuxième sous-sol, invisibles depuis la rue.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	31,85 m

#### Conformité du dossier

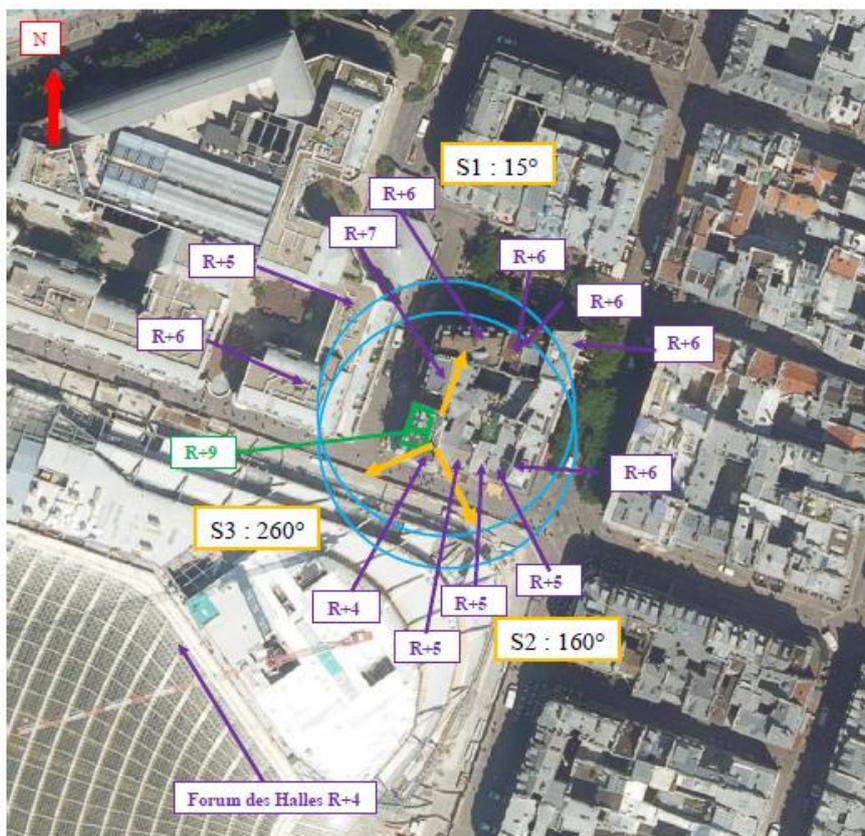
Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



**PAS DE SITE SENSIBLE DANS UN RAYON DE 100 m**

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Vue des Antennes Avant/Après



Aucun changement d'aspect, pas de changement d'antennes.

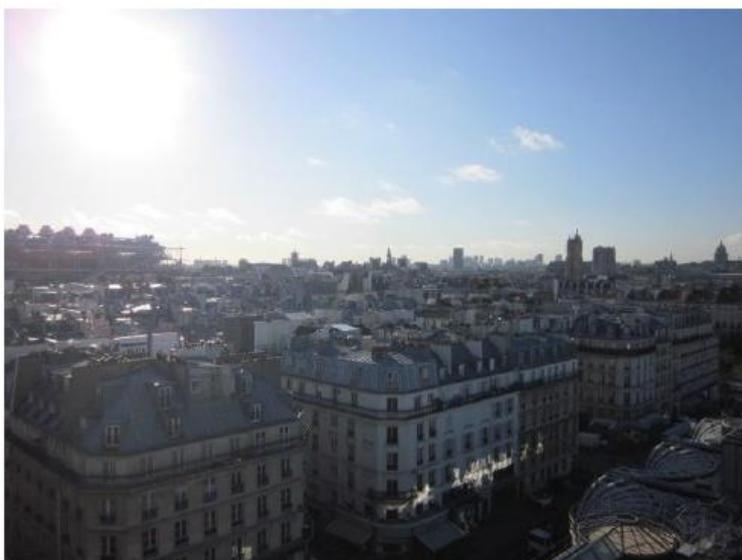


**Vue des Azimuts**

Azimut 15 ° :



Azimut 160 ° :



Azimut 260° :

